

## CONDORCET ET LES PROBABILITÉS

© [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_de\\_Condorcet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_de_Condorcet)

Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet (17/09/1743 – 29/03/1794 ) est un mathématicien, philosophe, homme politique et éditeur français, représentant des Lumières.

Il est célèbre pour ses travaux pionniers sur la statistique et les probabilités, son analyse des modes de scrutin — le « théorème du jury » et le « paradoxe de Condorcet » — ainsi que par ses écrits philosophiques et son action politique, tant avant la Révolution que sous celle-ci. Siégeant parmi les girondins, il propose une refondation du système éducatif ainsi que du droit pénal. La Convention nationale ordonne son arrestation en 1793 et, après s'être caché pendant neuf mois à Paris, il tente de fuir mais est rapidement arrêté : on le place dans une cellule où il est retrouvé mort le surlendemain, les conditions de sa mort n'étant pas élucidées.

Dans de nombreux ouvrages :

- Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix de 1785

- Essai sur la constitution et les fonctions des assemblées provinciales

- Sur les élections, Condorcet s'intéresse à la représentativité des systèmes de vote, tant dans le cadre politique que dans le cadre judiciaire : l'essai de 1785 ne concerne pas tant le vote politique que le délibéré d'un jury, puisqu'il insiste sur le caractère correct, c'est-à-dire vrai ou faux, de la décision finale — il ne s'agit donc pas de déterminer une préférence (pour tel ou tel candidat) mais un fait (untel a-t-il commis tel crime ? ). Partant de l'hypothèse d'une très légère propension de l'homme de la rue à juger en accord avec les faits plutôt que de façon erronée, il démontre que plus il y a de votants, plus les chances que le résultat du vote aboutisse à une décision correcte sont importantes. Cette démonstration mathématique soutient sa préférence, en matière pénale, pour le jury populaire plutôt que pour les magistrats individuels.

Ses travaux sur le jury le conduisent à condamner la peine de mort.